

Les formes poétiques fixes

Les poèmes à forme fixe obéissent à des règles plus ou moins strictes concernant la forme (longueur des vers, distribution des rimes, nombre et types de strophes, etc.) et parfois le fond (thème du poème).

Trois principales formes poétiques fixes se détachent de l'ensemble :

Le sonnet

Importée d'Italie, cette forme poétique fixe est introduite en France au **16ème siècle**. Elle sera mise à l'honneur par les poètes de **La Pléiade** et connaîtra un **renouveau au 19ème siècle**.

Le sonnet, d'une longueur fixe de **quatorze vers**, doit être constitué de **deux quatrains** (strophe de quatre vers) auxquels succèdent **deux tercets** (strophe de trois vers). Jusqu'au 16ème siècle, les rimes des quatrains étaient généralement **embrassées** et reprises à l'identique (**ABBA / ABBA**).

Quand vous serez bien vieille, au soir, à la chandelle



Quand vous serez bien vieille, au soir, à la chandelle,
Assise auprès du feu, dévidant et filant,
Direz, chantant mes vers, en vous esmerveillant :
Ronsard me célébroit du temps que j'estois belle.

Lors, vous n'aurez servante oyant telle nouvelle,
Desja sous le labour à demy sommeillant,
Qui au bruit de mon nom ne s'aille resveillant,
Bénissant vostre nom de louange immortelle.

Je seray sous la terre et fantaume sans os :
Par les ombres myrteux je prendray mon repos :
Vous serez au fouyer une vieille accroupie,

Regrettant mon amour et vostre fier desdain.
Vivez, si m'en croyez, n'attendez à demain :
Cueillez dès aujourd'huy les roses de la vie.

Pierre de Ronsard

Dans le poème de Ronsard ci-dessus, on retrouve la composition classique du sonnet :

ABBA ABBA CCD EED

Le dernier vers du sonnet est toujours mis en valeur et constitue la « **chute du sonnet** » qui conclut brillamment le poème.

Le rondeau

L'usage du rondeau, **né de la chanson**, était dominant au **Moyen Âge**. A la deuxième moitié du 16ème siècle, il tombera en désuétude, les auteurs de La Pléiade lui préférant le sonnet.

Sa construction repose sur **deux rimes**. Le rondeau est rythmé par un bref **refrain** bâti avec les premiers mots du poème.

La ballade

La ballade est un **poème lyrique** dont l'invention est attribuée aux troubadours provençaux du 12ème siècle. **Genre majeur du Moyen Âge**, destinée à être chantée, la ballade se soumet à des règles formelles plus strictes à partir du 14ème siècle.

Elle se compose de **strophes** (généralement au nombre de trois) **terminées par un refrain** et se conclut obligatoirement par un **envoi** ; cette demi-strophe de dédicace rend hommage à son destinataire. Les strophes, qui comportent en principe **huit ou dix vers**, sont de forme **carrée**, c'est-à-dire que la longueur du vers est égale à celle de la strophe. Les **rimes se répètent à l'identique** dans chaque strophe.

Certains auteurs de ballades prendront toutefois quelques libertés avec ces règles strictes.